veillant lutteur, qui s'en va par tout le département du Nord y porter la bonne parole pour défendre nos droits et nos libertés de le remercie en mon nom, au nom du Comité-directeur et au nom des adhérents de l'U. S. P. d'avoir répondu à notre appel.

M. Decandia remercie M. Léon Mounier des paroles élogieuses qui lui sont adressées, il remercie les adhérents d'être venus aussi nombreux manifester ainsi toute la sympathie que porte à leur œuvre les adhérents de l'U. S. P.

M. Decandia entame ensuite le sujet de sa conférence ; son éloquence a de suite conquis son auditoire qui l'écoute avec une bienveillante attention.

Une année, dit-il, s'est écoulée depuis les dernières élections législatives, et je viens vous demander ce qu'ont fait nos députés ? Des belles promesses fourries sur tous les programmes combien en avons nous de réalisées ? Caisses de retraites ouvrières, loi sur le réglementation du travail, sur les patentes, etc... Suivant les professions de foi de nos députés radicaux, la France voulant continuer son œuvre de progrès allait enfin poursuivre sa carrière de gloire et de prospérité en faisant aboutir les réformes tant désirées par la classe ouvrière.

Après une année de règne d'un régime sectaire et jacobin, que nous donne-t-on. Le déficit budgétaire. Le ministère des finances après avoir été obligé de faire établir trois douzièmes provisoires et faire voter à la vapeur, à l'électricité plutôt un budget mal équilibré avec trois mois de retard, vient de déclarer, que des impôts nouveaux seraient nécessaires ainsi qu'un emprunt de trente cents millions.

Qu'a-t-on fait pour les ouvriers : rien ! Pardon, on a augmenté le tabac et le pétrole.

Au lieu de s'occuper de ces réformes qu'attends le peuple avec tant d'impatience ; on a agité le pays et lui enlevant ses libertés et nous verrons bientôt si cela continue les prisons regorgeront d'honnêtes citoyens dont le seul crime sera d'avoir défendu leur liberté.

M. Decandia ouvre ici une parenthèse et parle de la représentation proportionnelle qui donnerait aux minorités,les droits qu'elles peuvent attendre.

La politique néfaste, de ruine que nous suivons, nous est imposée par une majorité qui n'est est pas une, puisque sur 40 millions d'électeurs Français, 2 millions seulement ont accordé leurs suffrages aux radicaux. Avec le mode de vote actuel une voix enlèvt pour que tout un parti n'est pas voir au chapitre, il y a là une lacuce qu'il faut combler.

M. Decandie parle ensuite de la question des patentes qui intéresse tant les petits commerçants dorsets par la concurrence faite par les sociétés coopératives.

De toutes ces questions si intéressantes pour nos ouvriers, nos députés radicaux s'en occuperont peut-être quelques mois avant l'expiration de leur mandat. C'est un bochet qu'il faut sans cesse agiter mais ne jamais donner. Un député de votre circonscription n'a-t-il eu l'audace de déclarer en réunion du conseil général que la chambre des députés n'avait pas en le temps de s'occuper des caisses de retraites !

De ces déclarations M. Decandia pose ces conclusions — Que faut-il faire ! Il faut que chacun dans se sphère travaille à faire sortir de la torpeur où sont encore beaucoup d'électeurs. Ce n'est pas 48 heures avant le scrutin qu'il faut se réveiller ; c'est dès à présent et toujours.

Vous trouverez sur votre chemin des gens qui font de la politique par intérêt, avec ceux-là, il n'y a rien à faire, laissez-les de côté.

Vous trouverez les électeurs aveuglés ou ignorants, c'est à ceux-là qu'il faut aller ; par la persuasion vous arriverez à les convaincre ou à les instruire. N'employez jamais la force, ces moyens ne sont pas dans notre parti. Et vous serez ainsi contribué à faire une France égale pour tous devant la loi ; car comme il n'y e qu'une seule France, il ne peut y avoir deux catégories de Français.

La fin du discours de M. Decandia est chaleureusement applaudi.

Après quelques mots de remerciements à M. Decandia, M. Léon Mounier en termes claire et précis fait l'exposé de la situation de l'Union Sociale et Patriotique depuis sa fondation.

Après l'éloquente conférence de notre excellent ami M. Decandia, il serait bien téméraire de vouloir vous entretenir de la question politique, aussi je me bornerai e vous faire l'exposé de la situation de l'U. S. P.

Avant de passer au revue ce qui e été fait par notre groupe je tiens à adresser mes sincères remerciements au distingué conférencier, lui dire combien nous avons eu du plaisir à l'entendre, et l'assurer que nous saurons mettre à profit les explications qu'il nous donnait sur la politique générale.

L'Union Sociale et Patriotique prenait naissance en 1899 sous la présidence de M. Antoine Duhamel. Je manquerai à tous mes devoirs si je ne saluais ce vieux et sincère républicain. Il est de ceux qui furent républicains à une époque et ce il était dangereux de manifester ses opinions, il est resté ce qu'il a été, persuadé que la République ne pourait vivre qu'avec la liberté, il a refusé de suivre ceux qui ne disaient que la République a besoin de la tyrannie pour se faire accepter et enrolar soit par la force ou l'intérêt un nombre d'électeurs nécessaire à sa majorité.

Comme lui, nous voulons la République, mais nous la voulons grande, forte, tolérante, accordant la liberté à tous les Français et non pas à une coterie. Nous continuerons son œuvre avec la ferme conviction qu'avant peu, le bon sens l'emportant sur le parti pris, nous célébrerons la victoire de la République progressiste, et nous nous souviendrons dans nos jours de succès, du nom de notre premier Président.

Dès Janvier 1900, l'U. S. et P. commence une serie de réunion dont le but était de faire connaitre son programme.

En Avril de la même année, nous avions 800 adhérents, et actuellement nous en comptons près de 3.000 répartis en 14 sections. Ces chiffres sont aussi éloquents, à nous de travailler pour que la progression ne s'arrête pas en si bonne voie, et que les années qui vont suivre nous procurent une augmentation constante.

Elections

Je vous disais qu'en 1900 nous avions 800 adhérents ; c'est avec ce faible contingent que l'U. S. P. présente une liste pour les élections municipales. En la faisant elle ne se faisait aucune illusion, elle ne comptait pas sur la victoire ; mais tenait à connaitre le nombre d'électeurs qui approuvait sa ligne de conduite. — L'élection nous a donné de compter que 4546 électeurs tenaient à se débarrasser du joug radical.

En 1901 avaient lieu des élections pour le conseil général du canton nord-est et le conseil d'arrondissement dans la canton sud.

L'union Sociale et Patriotique présenta des candidats dans les deux cantons et nous voyons 5907 de suffrages se porter sur les noms de nos amis, n'était donc une augmentation de 661 voix depuis l'élection du conseil municipal.

En 1902 les élections législatives obligaient l'U. S. P. à livrer sa troisième bataille. — Si le résultat ne nous a pas été favorable il nous a donné la satisfaction de mettre en ballotage la candidat du gouvernement pour lequel on avait taillé une circonscription que l'on disait certaine, et de voir 5862 électeurs répondre à notre appel soit une nouvelle augmentation de 675 voix.

Ces chiffres nous prouvent que nos idées gagnent du terrain, et si vous continuez à éclairer ceux qui doutent encore de la sincérité de nos opinions ; nous sommes absolument certain que d'ici peu nous aurons avec nous non plus une minorité importante mais une majorité certaine.

A vous donc à travailler, non pas par la pression, ce système ne saurait nous convenir, mais par la persuasion comme des hommes libres qui veulent l'affranchissement du peuple.

Office du travail

L'U. S. P. pour répondre à son programme, inaugurait en Juillet 1900 en service spécial sous le nom d'office du travail. En installant cet important service elle prouvait qu'elle voulait s'intéresser au sort des ouvriers sans ouvrage, les aider en leur procurant de l'occupation.

De Juillet à fin Décembre 1900, 219 demandes sont faites à notre office du travail qui a procuré de l'ouvrage à 107 postulants.

En 1901, 534 ouvriers ont recours à notre office et 189 trouvent une place.

En 1902 nous inscrivons 561 demandes sur lesquelles 290 obtiennent une solution favorable.

Du 1er Janvier au 30 Mars 1903 nous avons déjà 333 solliciteurs sur les quels 185 ont du travail.

La récapitulation de l'office du travail nous donne depuis sa fondation 1647 demandes sur lesquelles 771 ont été placées par nos soins.

Ces chiffres répondent à ceux qui mal intentionnés viennent prétendre que nous ne faisons rien pour l'ouvrier.

Journal

En Avril 1900 *Le Courrier de Tourcoing* fait son apparition. Un prédisait à cet organe une existence d'une année à peine.

Si les débuts ont été pénibles, la Rédaction a le plaisir de voir son tirage augmenté chaque mois, ce qui prouve son utilité et qu'il répond aux désirs de la population.

Avant Garde

L'U. S. P. ne pouvait rester indifférentes aux jeunes gens, à ceux qui n'ayant pas encore l'âge nécessaire pour être électeur. En 1900 sur l'initiative de Monsieur Gérard Dubois elle créait une section spécial sous la dénomination d'avant garde.

Les jeunes gens se réunissent chaque semaine, se livrent à l'étude de questions sociales et politiques ; et dans le moment d'élection je me plais à reconnaitre que leur dévouement ne nous a jamais fait défaut.

Aussi ont-ils droit aux félicitations de tous les adhérents, de l'U. S. P. nous comptons qu'ils sauront dans l'avenir mettre à profit les sages conseils de leur Président actuel Monsieur Joseph Scampa.

Arbre de Noël

Après s'être occupé des hommes et des jeunes gens, il restait à ne pas oublier les enfants ; en 1900, sur l'initiative de Monsieur Joseph Scampa, et sous la présidence de Monsieur Gérard Dubois, l'Avant-Garde jette les bases d'une organisation spéciale ayant pour but : une distribution de vêtements ou objets utiles à faire à la Noël.

La Commission de l'Arbre de Noël décidait, que tous les Français étant égaux ils avaient droit aux mêmes faveurs sans s'arrêter ni aux opinions politiques, ni aux écoles fréquentées par les enfants, ni aux idées religieuses des parents. L'U. S. P. voulait soulager la misère, et la charité ne devait pas avoir de couleur.

Fidèle à cette décision chaque année, des secours sont distribués et la Commission ne considère que la plus ou moins grande misère pour faire sa répartition.

En Décembre 1900, 320 familles étaient inscrites pour la distribution qui comportait 900 lots.

En 1901, le chiffre des demandes s'élevait à 650 familles représentant près de 3.000 enfants qui tous ont un objet.

En 1902, les demandes sont plus importantes encore et nous atteignons 890 familles avec un total de 3.100 enfants, qui reçoivent tous un lot comme les années précédentes.

Vous devez vous demander comment nous arrivons à donner un nombre aussi considérables de lots.

La solution est très simple ; nous faisons appel aux bonnes volontés, nous confions des étoffes ou des laines à des personnes qui consacrent une partie de leurs loisirs à confectionner des objets.

Pour être à même d'avoir les fonds nécessaires aux achats des matières premières, des quêtes se font à chaque réunion dans nos 14 sections.

Ces sommes ne pouvant suffire,l'U. S. et. P. e aussi l'œuvre de l'Etats,c'est-à-dire que nous réclamons les étrines sous forme de papier de chocolat ou autre, nous en faisons des lots qui nous permettent de récolter l'argent nécessaire aux premiers achats.

Pour le surplus nous avons recours aux souscriptions, et au nom des malheureux que nous recourons, j'adresse à nos donateurs petits ou grands mes sincères remerciements.

En terminant en court exposé, j'adresse les remerciements de l'U. S. et P. à la Rédaction du Journal pour le dévouement qu'elle consacre à rendre intéressant l'organe qui défend nos opinions ; elle sera en part dans nos futurs succès.

Je ne saurai oublier notre sympathique général M. Watiel qui s'efforce chaque jour de satisfaire les désirs exprimés par les sections ; si M. Dubois chargé spécialement de l'office du travail.

Quand à vous Messieurs les Membres du Comité-Directeur, les Présidents, Vice-Présidents et Secrétaires de sections, vous avez droit à la reconnaissance des membres de l'U. S. P. Continuez le travail que vous vous êtes imposé, stimulez le zèle de vos adhérents, organisez vos troupes et le jour viendra où marchant à la tête de vos dévouée vous irez à la victoire qui doit assurer à la République un gouvernement réellement républicain digne de ce nom.

Charité.

Le journal *l'Avenir* du 26 Avril nous apprend qu'une tombola est organisée par l'association (gare aux décrets de Combes), des dames charitables, et il énumère complaisamment les lots qui ont été fournis par certains de ses amis. Nous nous abstiendrons de reproduire ces noms, d'abord parce qu'ils sont suffisamment connus et en second lieu parce que la *modestie* des donateurs en souffrirait. Souhaitons bonne recette à ces dames charitables car il y va de notre propre intérêt qu'elles puissent recevoir d'importantes souscriptions. Si leur générosité allait à tous les enfants nécessiteux de Tourcoing, nous offrirons notre concours pour faire affluer dons et argent, mais comme il ne s'agit que d'une catégorie d'enfants nous ne pouvons souscrire à cette œuvre. La charité telle que nous la comprenons doit être *générale* et c'est bien ainsi que nous la pratiquons à l'U. S. P, car il ne nous plait pas de la faire à demi. De plus quand nous organisons notre Arbre de Noël nous n'avons pas recours à une tombola, ce qui nous serait probablement refusé, mais il n'empêche que nous trouvons auprès de nos amis, les bourses largement ouvertes. Nous ne nous sommes jamais avisés de frapper à la caisse municipale pour la bonne raison que celui qui en détient la clef ferait la sourde oreille bien qu'il n'ignorât pas combien de malheureux nous secourons.

Si nous mettons les choses au point, c'est que nous voulons donner à chacun son dû, et tempérer un peu l'ardeur du journal *l'Avenir* qui célèbre la charité des *dames charitables* avec un lyrisme exagéré. Ces dames font, nous le pensons du moins tout ce qu'elles peuvent, ce qui est déjà beau, mais ce n'est pas une raison pour leur brûler tant d'encens attendu que si la générosité publique leur vient en aide, la caisse municipale leur est également d'un précieux concours. Comme il nous déplait de faire une affirmation sans preuve nous donnons ci-dessous le situation de la caisse de l'association des dames charitables pour l'année 1902.

Elles ont collsé	fr.	2.700 00
et elles ont distribué aux enfants des écoles municipales	fr.	6.505 06
Soit donc un surplus de	fr.	3.805,06

que leur a octroyé *généreusement* et sans l'assentiment des intéressés, celui qui dispose des fonds communaux. Ces chiffres sont rigoureusement exacts, et figurent dans le budget de la caisse des écoles que nous avons sous les yeux.

Il en résulte donc que plus la générosité des amis de M. le Maire sera large, moins grand sera le trou que la caisse municipale aura à boucher.

Aussi nous réitérons les souhaits que nous formulions en commençant, et faisons des vœux pour qu'en 1903 les dames charitables arrivent à boucler leur budget sans avoir recours aux ressources de la ville qui sont déjà enfiamment dans le marasme.

Un oubli Répa

Nous nous étonnions qu'un de nos adjoints, non le moins volumineux, ne figurait pas dans la liste des donateurs publiée par le Journal *l'Avenir*, mais renseignements pris, son nom à tout simplement été omis.

Nous apprenons en effet que l'adjoint en question a affecté à l'œuvre des dames charitables la somme, que lui aurait coûtée son déménagement s'il n'avait pas requis les pompiers et leur matériel.

Cet acte de générosité honore son auteur, et nous n'attendions pas moins de lui.

Politicien!

Les Conseils généraux ont ouvert leurs séances par toute la France, mais les questions qui y sont traitées sont regardées bien à tort comme secondaires, et en général le peuple se désintéresse de ce qui s'y passe.

C'est une raison de plus pour que nous en parlions et que nous relevions les joyeusetés qui émaillent les discussions de ces assemblées départementales.

Il est défendu aux conseillers généraux d'émettre des propositions qui même de très loin touchent à la politique, et n'est pour cette raison que toujours le Préfet pose la question préalable aux hiames qui sont émis contre la politique gouvernementale. Malgré ce veto, beaucoup de conseillers y vont de leur petite manifestation et quand elle tourne à la confusion du défroqué et de sa bande, le Préfet se lève, et sort de la salle des séances si d'aventure la question préalable a été repoussée. Par contre, si un vote de félicitations au ministère est émis, le Préfet se rengorge, fait la roue, rougit d'aise, et télégraphie la bonne nouvelle à son maître. C'est une chose vécue et il suffit de lire le premier journal venu pour s'en rendre compte.

Dans notre département n'avons nous pas vu le président du Conseil général, Monsieur Sculfort, prendre les devants et s'effaroucher du vœu présenté par Monsieur Brakers d'Hugo, vœu qui, disons le franchement, était empreint de la plus grande réserve. Il avait fallu la polir et le repolir pour qu'il pût être présenté, et si certaines absences pour le moins inexpliquables, ne s'étaient produites au sein du Conseil, ce vœu eut réuni le majorité des suffrages puisqu'il ne fut repoussé qu'à la majorité de 2 voix. Aussi le Préfet ne se sentait pas à son aise, il ne tenait pas en place, et pendant le vote, il jetait un œil inquiet dans le chapeau qui recueillait les boules. Ce n'est que lorsque Monsieur le président eut terminé le pointage, que le Préfet respira, bien que son triomphe fut une défaite déguisée. Cette question réglée, nos conseillers se sont mis à l'œuvre et ont déposé une quantité de vœux qui pour le plupart moisiront dans les cartons.

La séance de jeudi 23 Avril a été particulièrement mouvementée, et les deux conseillers généraux de Tourcoing les sieurs Dron et Loridan ont réussi à se couvrir de ridicule. A l'occasion de la loi sur le travail des femmes et des enfants dans les sucreries ; Monsieur Mulat avait demandé que les sucreries fussent classées parmi les industries salonnières auxquelles il est accordé des exceptions sur le loi réglementant le travail.

Monsieur Duriez était chargé de ce rapport et en donnait connaissance à ces collègues, quand Monsieur Dron, travaillé par le désir de jeter une note discordante, interrompit le rapporteur et insinua qu'il cherchait à introduire subrepticement des modifications à la loi du travail.

Messieurs Duriez et Molat eurent beau protester qu'il ne s'agissait pas d'exceptions et que les usines en question marchaient à fen continu pendant une certaine partie de l'année, rien n'y fit ; Monsieur Dron continua ses invectives et alla jusqu'à dire que cette proposition était une plaisanterie. Mal lui en prit, car Monsieur Mulat se leva et répondit du lac au tac « qu'il n'était pas un politicien, qu'il cherchait à donner du travail aux ouvriers chose que ne faisait pas Monsieur Dron ». Cette riposte servit de douche au député-maire qui d'une voix larmoyante se plaignit au président qu'on l'ait traité de *politicien*. Cependant, il ne doit pas ignorer que *politicien* il l'est, dans toute l'acceptation du mot, et que tous ses actes, tous ses votes ne sont que des actes et des votes politiques. Des ouvriers il n'en a cure : depuis le jour où il encourageai la grève de chez Tiberghien, et qu'au dernier moment il lâcha les ouvriers en les conseillant de reprendre le travail, il n'a plus le droit de se dire ami des ouvriers.

Au cours de cet incident tous les conseillers furent unanimes à blâmer la conduite de Monsieur Dron, sauf cependant son garde corps Loridan qui essaya de repêcher son maître. Avec un air digne il se leva, se recueillit, mais il eut beau mettre en branle toutes ses facultés intellectuelles il ne rétsit qu'à émettre des sons inarticulés. Enfin il se reprit péniblement, et lança une phrase qui ne put être achevée qu'avec la généreux concours de ses collègues. Vous dire les rires que souleva la sortie intempestive de l'homme *du génie* me serait impossible à décrire, et quand il se rassit, ou plutôt quand il s'affaissa sur son banc, tous les yeux étaient braqués sur lui.

Au lieu de venir à son secours et de le réconforter, le député-maire, fou de rage, était sorti en faisant claquer les portes. Pauvre Loridan, que vous êtes à plaindre! Votre bon génie ne vous a pas aidé en cette circonstance, mais croyez-moi, si à l'avenir votre maître fait un pas de clerc, laissez-le se dépêtrer seul, au moins le ridicule n'atteindra qu'un seul des conseillers généraux de Tourcoing.

L'Union Commerciale

L'Union Commerciale a fait paraître une affiche invitant les commerçants à s'approvisionner chez eux et à faire vivre leurs concitoyens hors et avant tout. Nous applaudissons des deux mains à cet appel et engageons fortement nos amis à visiter les magasins de notre ville. Ils y trouveront tout ce dont ils ont besoin et à aussi bon compte que s'ils s'adressaient aux magasins de la capitale. Depuis longtemps le commerce local subit une crise désastreuse et les impôts de plus en plus lourds qui étouffent les commerçants ne sont pas précisément un palliatif à cet état de gêne Il faut donc que tous nous coopérions au relèvement du commerce local, il faut que nous travaillions *pro domo*.

Mais il nous sera permis de faire observer que si les petits commerçants voient leur clientèle diminuer, si leurs marchandises restent obstinément dans leurs rayons, il existe une cause déterminante bien plus sérieuse que les achats à l'extérieur, n'est l'augmentation des charges publiques, ce sans doute le départ de toutes ces congrégations qui, s'approvisionnent dans notre ville.

Cette cause là aurait pu être évitée si les électeurs vraiment sérieux avaient fait leur devoir. Ici à Tourcoing qu'a-t-on fait ? On a remis les intérêts de la ville entre les mains d'un homme qui ne cherche qu'à bâtir des palais, à acheter des salles de fête pour en faire des théâtres, à créer des monopoles qui sont la ruine du petit commerçant, ainsi que nous avons au l'occasion de le démontrer à cette même place du Journal. Cet homme qui est Député-Maire vient de voter l'expulsion des congrégations et par conséquent sers cause qu'un préfet quelconque aurs le droit de venir nous imposer l'erection de nouvelles écoles pour donner asile aux enfants qui actuellement fréquentent les établissements libres. Delà nouvelles dépenses nouvelles charges pour nous. Consultez vos feuilles de contributions et vous vous apercevrez que la note va toujours s'augmentant. Que sera-ce l'année prochaine quand de nouveaux centimes additionnels, occasionnés par les constructions d'écoles, viendront s'ajouter sur votre feuille de contribution.

Commerçants de Tourcoing, si vous voulez que le commerce refleurisse dans votre ville, si vous voulez que vos clients puissent faire des emplettes il est temps de réagir, et de porter vos doléances devant celui qui trône à la Mairie, Ou plutôt cela ne vous servirait à rien car il n'a pas souci de vos intérêts. Il travaille pour lui et pour lui seul, aussi, il n'a de complaisance que pour tout ce qui peut servir son ambition.

Mais il vous est loisible de faire cesser cet état de chose et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine à pareille date. A ce moment le conseil municipal aura terminé son maudat et il appartiendra à vous de juger si vous devez continuer à accorder votre confiance à ces hommes qui ont tout fait pour tuer le petit commerce à Tourcoing.

Une fête de la Mutualité à Tourcoing.

— Nous recevons la communication suivante :

» Tourcoing possède un certain nombre d'institution de prévoyance et de mutualité. Parmis les plus importantes, sont les sociétés de secours mutuels : *La Prévoyance*, qui compte 6.100 membres, l'*Association des Etablissements Masurel frères*, qui ne a 490, et *La Mutuelle*, société des employés, qui a 360 membres. Le recrutement des sociétés de prévoyance se fait difficilement dans notre cité, et il c'est pas rare de rencontrer des personnes, ayant beaucoup de relations, ignorer leur existence.

» Aussi, dans le but de propager l'idée de la Mutualité et toutes les œuvres qui en sont l'application, et sur la proposition de la société *La Mutuelle*, il a été constitué un Comité pour l'organisation, en 1903, d'une solennité mutualiste comprenant une conférence dans laquelle se teront entendre de hautes personnalités connues pour leur compétence et leur dévouement à ces œuvres, un banquet officiel, et une fête générale des sociétés de secours mutuels de la Ville.

» Une souscription est ouverte afin de couvrir les frais d'organisation. L'excédant sera consacré à l'achat d'objets qui, avec d'autres très nombreux recueillis et à recueillir par la Comité et donnés par des personnes généreuses s'intéressant à la Mutualité, seront offerts aux souscripteurs ».

Les membres de ce comité, chargés de recueillir les dons et objets offerts sont : MM. Arthur Devillier, rue de Roubaix, 60 ; Louis Fourmentin, rue de Wallly, 9 ; Joseph Tonnel, rue du Calvaire, 53 ; Louis Delrue, rue Motte, 22 ; Louis Paris, rue du Dupuytren, François Desmedt, rue de Tournai, 87 ; Alexis Noulez, rue Verte, 27.

A Messieurs les Industriels

Le comité de l'Union Sociale et Patriotique pria Messieurs les Industriels qui auraient des emplois vacants dans leurs usines de vouloir bien s'adresser au siège de

l'Union Sociale & Patriotique

43, rue du Tilleul, où toutes les demandes et offres d'emplois formulées seront reçues gratuitement.

Avis. — M. Jules Blicq, cafetier au Cheval Blanc Place Thiers 4, informe qu'il met gratuitement à la disposition du public, sa grande salle pour noces, banquets, et fêtes. Entrée particulière.

Union Sociale et Patriotique

Convocations

Réunions mensuelles des adhérents.

Samedi 2 Mai 1903, à huit heures du soir, au Vert Bandet, rue de Paris.

Dimanche 3 Mai à onze heures du matin, à la Nouvelle Aventure, rue du château, 50.

— A quatre heures du soir, au Cheval-Blanc, Place Thiers, 4.

— A la même heure, au Petit Barbier, rue Achille-Testelin.

— A quatre heures et demie, à l'estaminet du Pont-de-Neuville, rue de Gand 635.

— A cinq heures du soir, à l'Hôtel des Sapeurs-Pompiers, rue de la Croix-Rouge, 270.

Convois Funèbres et Obits

Un Obit du mois sera célébré en Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes, le Mardi 5 Mai 1903, à sept heures trois quarts, pour le repos de l'âme de Dame Victorine GAILLEZ, épouse de M. Henri VANNIEUWENHUISSEN, décédée subitement à Tourcoing, le 8 Avril 1903, dans sa 53me année.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

SAVON DU CONGO
Produits hygiéniques. — Hors Concours